

17  
Nov  
2025

NOTE DE  
CONJONCTURE

# La crise industrielle en Île-de-France : Les objectifs de la politique régionale pour redynamiser l'industrie du futur



# La crise industrielle en Île-de-France : Les objectifs de la politique régionale pour redynamiser l'industrie du futur

## Note de novembre 2025

Présenté par Lionnel RAINFRAY, rapporteur permanent  
de la conjoncture

18 novembre 2025

CONSEIL ÉCONOMIQUE, SOCIAL ET ENVIRONNEMENTAL RÉGIONAL D'ÎLE-DE-FRANCE

2, rue Simone Veil - 93400 Saint-Ouen-sur-Seine - Tél : 01 53 85 66 25 - Email : ceser@iledefrance.fr - [www.ceser-iledefrance.fr](http://www.ceser-iledefrance.fr)

# SOMMAIRE

<b>01. Introduction</b>	<b>4</b>
1.1 Contexte historique de la désindustrialisation	4
1.2 Fermetures d'usines	6
1.3 Une baisse relative du poids de l'industrie deux fois supérieure à l'Allemagne	8
1.4 Disparités des défaillances entre départements franciliens	9
<b>02. L'enjeu de la réindustrialisation</b>	<b>12</b>
2.1 La Réindustrialisation : un enjeu d'intérêt national lié au développement de la compétitivité et de la souveraineté	12
2.2 Une politique industrielle à réactiver dans le respect de l'environnement et de lutte contre le changement climatique.	18
2.3 Les secteurs clés Que signifie "10 % de valeur ajoutée manufacturière dans le PIB" ?	19 20
2.4 Impact sur les ressources naturelles (SDRIF-E)	23
2.5 Programmes Territoires d'Industrie en Île-de-France	24
2.6 Une industrie manufacturière moins fortement implantée que dans les Territoires d'Industrie d'autres régions	25
2.7 Emploi industriel du futur : il y aura plus de cadres et techniciens que d'ouvriers et manutentionnaires	26
2.8 Les collectivités publiques et l'industrie du futur, une progression notable	28
Effet multiplicateur de l'investissement industriel	30
2.9 L'industrie 4.0 automatisée, en plein essor, un vecteur d'avenir	31

<b>03. Stratégie quinquennale de la région Île-de-France (2025)</b>	<b>34</b>
3.1 Rappel des dispositions du SDRIF-E	34
3.2 Les Fonds Start-Up de la Région Île-de-France	35
3.3 Fonds Île-de-France décarbonation	35
3.4 Fonds InvESS Île-de-France	36
<b>04. Lever les freins à la réindustrialisation</b>	<b>38</b>
4.1 La fiscalité atypique	38
4.2 Les industriels hésitent, le rôle des agences et collectivités pour les convaincre	39
4.3 Développer le <i>made in France</i> en dépit de la balance commerciale déficitaire	40
<b>Conclusion</b>	<b>42</b>
<b>Sources documentaires</b>	<b>44</b>
1) Contexte de la désindustrialisation	44
2) Secteurs et métiers en tension en Île-de-France	46
3) Les politiques publiques de réindustrialisation et leur évaluation	48
4) L'encadrement légal et réglementaire	52
5) Les outils technologiques et la nouvelle industrie	52
6) Les investissements Initiatives en Île-de-France	53
7) Quelques exemples d'initiatives locales	54
8) Industrie et contexte économique 2025	55
9) Industrie et transition énergétique	56
10) Industrie et acceptabilité sociale	57
11) Statistiques INSEE 2025	58



PARTIE

# 01.

# 01. Introduction

## 1.1 Contexte historique de la désindustrialisation

**L**a situation liée aux crises sanitaire et internationales de 2020 à 2025 a fait clairement apparaître des dysfonctionnements importants de notre société au sujet des dépendances des importations par rapport à l'étranger. Mais pour accomplir une réindustrialisation, il convient tout d'abord de comprendre le présent et la situation passée.

L'Île-de-France, la vallée de la Seine, et le Bassin parisien ont particulièrement souffert de la désindustrialisation, après une longue période d'absence de politique industrielle depuis la fin des années 70. Les dernières politiques industrielles vraiment complètes dans leurs dispositions datent des présidents De Gaulle et Pompidou, notamment dans les domaines aéronautiques, nucléaire ou automobile. Aujourd'hui, après 40 ans de désindustrialisation subie ou voulue, la question du chemin de la réindustrialisation se pose naturellement à la société francilienne, face aux délocalisations et à la montée en puissance des jeunes nations industrielles d'Asie et d'Europe de l'Est. Cette question a été un thème marquant dans le contexte européen, puisque les institutions européennes reconnaissent quelques fondamentaux de la politique de la relocalisation des entreprises en Europe avec l'enjeu du développement durable des investissements industriels.



# Chiffres clés du secteur secondaire



**17% → 11%** du PIB de 1995 à 2017

**9% → 6%**

du PIB depuis 2018 (-5 pts en 10 ans)



**60%**

de perte d'emplois industriels  
en Île-de-France entre 1975 et 2025

**108 000**

emplois industriels créés en 2022 en France



**+500**

usines en France en 2023 par rapport à 2016

**+201**

ouvertures ou extensions nettes de sites  
industriels ont été enregistrées en 2023  
en Île-de-France



**+35,2%**

de hausse de défaillances d'entreprises en  
Île-de-France entre mars 2023 et mars 2024

**+29,1%**

au niveau national avec 68000 défaillances  
prévues pour l'année 2025



## Tendances

- **Mais :** Selon une source parlementaire, 2024 aurait vu plus de fermetures que d'ouvertures d'usines, une première depuis 2015
- **Créations d'entreprises :** En hausse, notamment grâce aux micro-entrepreneurs.
- **Dynamique économique :** L'Île-de-France reste l'une des régions les plus dynamiques économiquement, avec une croissance de l'activité industrielle au 1er trimestre 2024

## 1.2 Fermetures d'usines

**-50 %**

*de baisse de la production industrielle en Île-de-France entre 1980 et 2024*

Dans la période récente, entre 2000 et 2020, plus de 1 000 sites industriels ont fermé en Île-de-France. La vallée de la Seine a vu la fermeture de plusieurs grandes usines, notamment dans les secteurs de la métallurgie et de la chimie<sup>1</sup>. Il s'agit de sociétés comme Aubert ~Duval de Gennevilliers, Arkema à Colombes, SNPE à Vert-le-Petit, ou Solvay à Courbevoie.

La production industrielle en Île-de-France, quant à elle, a diminué de l'ordre de 50% entre 1980 et 2024. Le Bassin parisien a particulièrement souffert dans les secteurs de l'automobile et de l'aéronautique.

Les années 1960 et 1970 avaient été marquées par une forte politique industrielle avec des investissements massifs dans des secteurs stratégiques comme le nucléaire, le TGV, et l'aéronautique. La croissance industrielle annuelle était comprise entre 4% et 7% durant cette période. Depuis la fin des années De Gaulle et Pompidou, la France a progressivement abandonné les politiques industrielles aussi ambitieuses pour développer une économie de services.

En outre, La priorité a été donnée à la concurrence et à la libéralisation économique, compte tenu des couts de production moins élevés dans les pays de l'Europe de l'Est ou de l'Asie, ce qui a souvent conduit à la délocalisation des industries.

Le made in France a baissé de 11 points entre 1965 et 2019 passant de 89 % à 78 %, cela est commun à plusieurs Etats européens.

Par conséquent, les secteurs qui sont actuellement les plus exposés à la désindustrialisation et la concurrence internationale incluent des spécialités autrefois performantes tels que la pharmacie, le textile, le raffinage, les équipements de transports ainsi que l'électronique informatique<sup>2</sup>. Ce problème est intensifié par des facteurs internationaux tels que la guerre commerciale des tarifs ou les conséquences des coûts énergétiques.

Pour mémoire, un produit prend l'origine du pays où il a subi sa dernière transformation. Le made in France en 2019 des biens consommés en France porte sur 38 % en moyenne du contenu authentiquement français, s'agissant de biens manufacturés, cette part est plus élevée pour l'énergie s'agissant de l'énergie à cause du nucléaire (50 %), 58 % pour les biens agricoles, enfin pour les services marchands de 80 % selon l'INSEE<sup>3</sup>

Ce qu'il convient de retenir concerne le made in en biens manufacturiers en France (38 %) et qu'il est désormais inférieur à celui en Allemagne (52 %) et de l'Italie (51 %) ou celui de l'Espagne (40 %) tandis que celui des Etats Unis s'établit à 66 %<sup>4</sup>.

**-11 pts**

*de baisse de la production  
Made in France  
en France entre  
1965 et 2019*

**38 %**

*en moyenne  
des biens  
consommés  
made in France  
en France sont  
bien français*

<sup>1</sup> La France frappée par une vague de fermeture d'entreprises, novembre 2024, p 4

<sup>2</sup> INSEE, Bourgeois Montornès 6 janvier 2025, page 2

<sup>3</sup> INSEE Made in France, Bourgeois Montornès, 6 janvier 2025, page 8

<sup>4</sup> Ibid page 8

A noter que les produits de plus de 45 % de composants importés ne sont pas considérés comme made in dans les réglementations internationales. En moyenne, le chiffre est relativement stable depuis dix ans, près de 30 % des exportations françaises sont composés de produits importés.

Mais le principal problème de la production française concerne la nécessité croissante d'importer des produits manufacturés américains et chinois. Comme le progrès technique est le principal moteur du changement technique, entraînant une substitution du travail par le capital dans les chaînes de valeur, l'industrie française est de plus en plus vulnérable dans les chaînes de valeur du *made in* à cause de la nécessité d'importer depuis les Etats-Unis et la Chine.



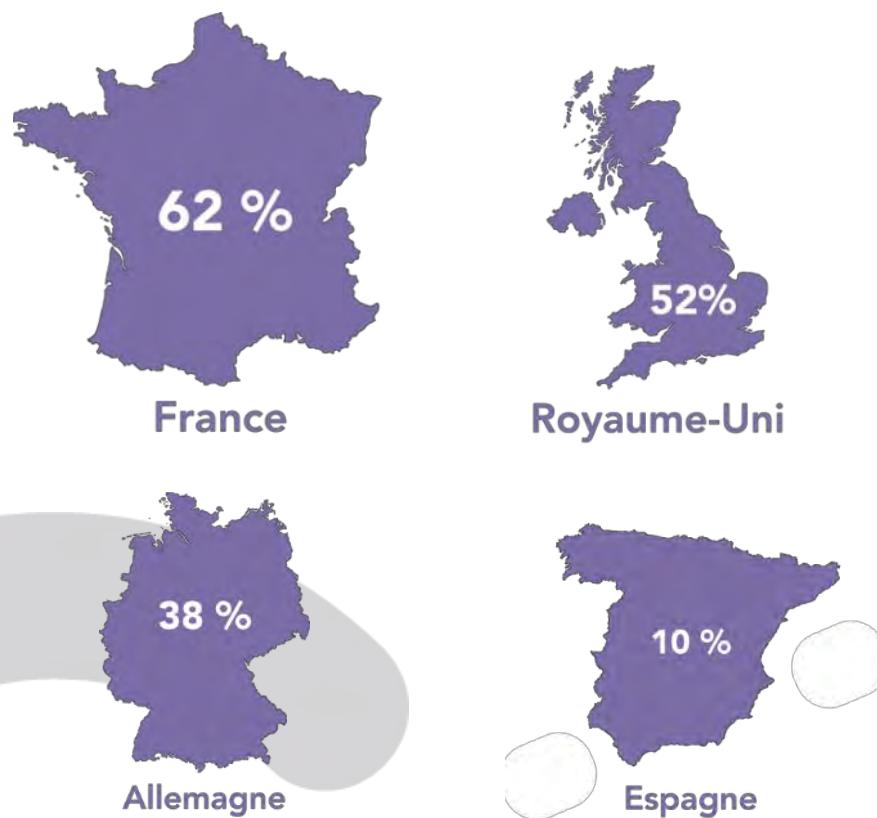
## 1.3 Une baisse relative du poids de l'industrie deux fois supérieure à l'Allemagne

Le recours à des périmètres statistiques plus larges englobant une partie des services liés à l'industrie (numériques notamment) relativise l'ampleur de la désindustrialisation mais ne modifie pas le constat : la France est devenue l'économie du G7 la plus désindustrialisée, aux côtés du Royaume-Uni.

Or, quand elle n'est pas compensée par un essor suffisant des services à forte valeur ajoutée, la désindustrialisation a des conséquences graves pour l'économie : elle freine les gains de productivité qui sont un des principaux moteurs de la croissance des revenus, elle affecte durablement certains bassins d'emploi, creuse le déficit commercial qui devient chronique et peut compromettre le développement technologique. C'est donc bien un problème de compétitivité au cœur du problème qui est à résoudre.

En outre, les entreprises françaises persistent à s'implanter à l'étranger et sont même devenues les championnes de la délocalisation. L'emploi des filiales industrielles à l'étranger des groupes français correspond à 62 % de l'emploi dans le secteur industriel en France, contre 52 % au Royaume-Uni, 38 % en Allemagne et 10 % en Espagne pour comparaison<sup>5</sup>.

Taux d'emploi des filiales industrielles à l'étranger des groupes nationaux



<sup>5</sup> France Stratégie, « Les politiques industrielles en France – Évolutions et comparaisons internationales », nov 2020

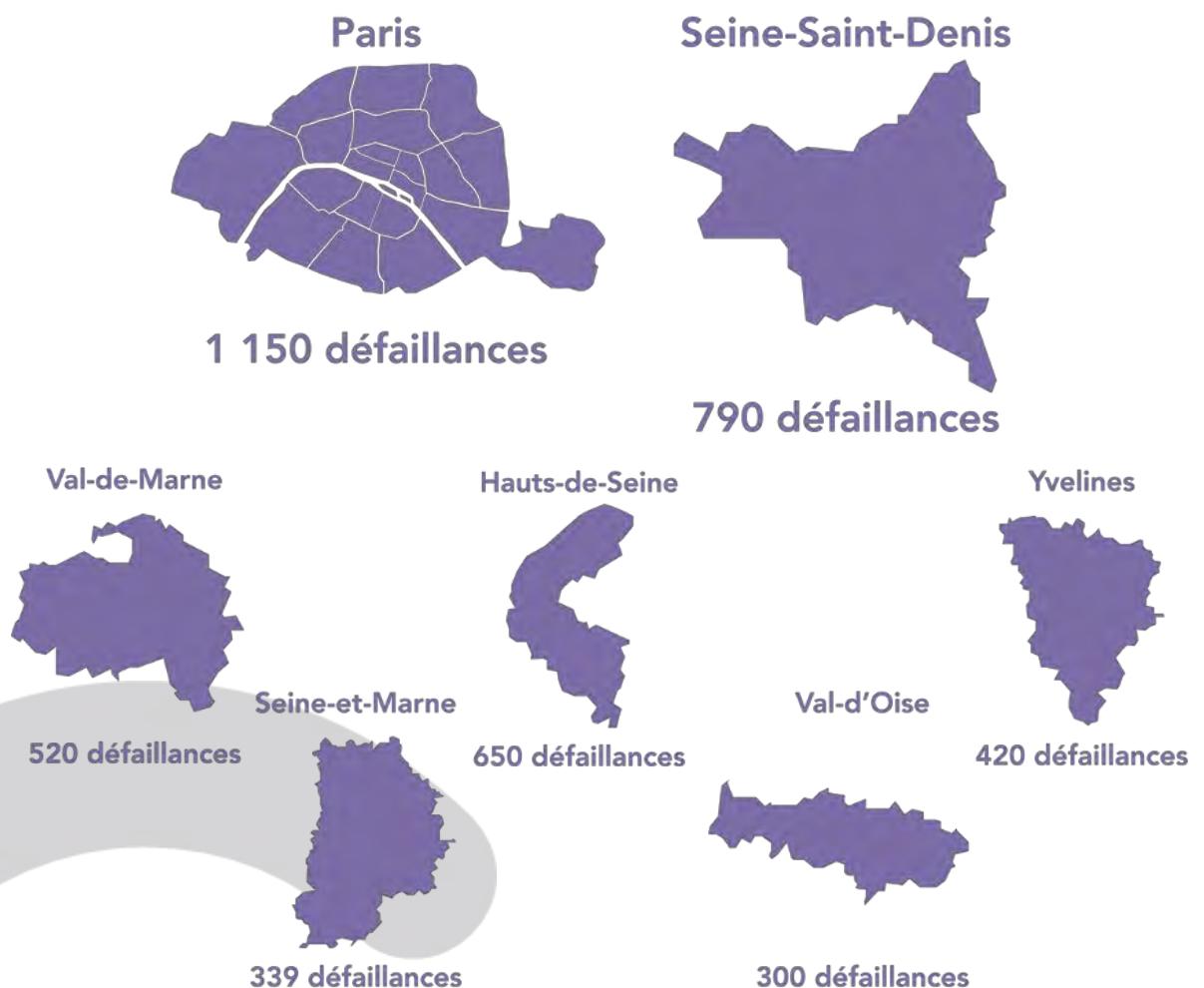
## 1.4 Disparités des défaillances entre départements franciliens

En ce qui concerne la région Île-de-France, les données de l'INSEE sont caractéristiques du problème national, elles montrent que Paris et la Seine-Saint-Denis ont enregistré un nombre élevé de défaillances d'entreprises du secteur industriel dans les secteurs cités. Le pic des défaillances, est par exemple, atteint au 18 octobre 2024, avec **3 790 défaillances** dans ces deux seuls départements<sup>6</sup>.

Ces chiffres, qui sont toujours ceux connus à n-2 et ne peuvent être connus en temps réel, reflètent les nouveaux défis économiques auxquels ces régions sont confrontées. La Seine-Saint-Denis, en particulier, a vu une augmentation des défaillances d'entreprises de **+11,8 %** au troisième trimestre 2024 selon la Banque de France.

En 2024, le secteur lié à la production industrielle en Île-de-France a donc enregistré **4 249 défaillances d'entreprises du secteur secondaire**<sup>7</sup>.

Voici quelques détails, selon la Banque de France, par département, en 2024 :



<sup>6</sup> Banque de France, défaillances d'entreprises, novembre 2025, p 7

<sup>7</sup> Ibid, p 11

Ces chiffres montrent une concentration des défaillances dans les départements les plus urbanisés et industrialisés de la région. L'augmentation des défaillances en Île-de-France de la fin de la crise sanitaire à 2024 a été estimé de l'ordre de +34 % par la Banque de France.

Après presque 40 ans de désindustrialisation, la réindustrialisation devient donc une question cruciale pour le maintien de la compétitivité économique régionale. Les délocalisations et la montée en puissance des jeunes nations industrielles accentuent cette nécessité. Les institutions reconnaissent les fondamentaux de la relocalisation des entreprises, permettant ainsi le développement durable des investissements industriels.

Pour ces deux départements (Paris et Seine-Saint-Denis), cela représente 11,5 % de l'ensemble du territoire. « En 2019, ils représentaient respectivement 8 % et 6 % des défaillances du secteur secondaire sur le territoire, pour des raisons principalement démographiques. », ajoute la Banque de France<sup>8</sup>.

Au niveau régional, si l'on compare le cumul des défaillances sur 12 mois en juillet 2024 par rapport à juillet 2023, elles ont augmenté partout, au minimum de 17,1 %.



<sup>8</sup> Ibid, p 13



PARTIE

09.

NOTE – La crise industrielle en Île-de-France : Les objectifs de la politique régionale pour redynamiser l'industrie du futur – 17/11/2025

# 02. L'enjeu de la réindustrialisation

---

## 2.1 La Réindustrialisation : un enjeu d'intérêt national lié au développement de la compétitivité et de la souveraineté

**E**n France, la mise en place de la nouvelle génération de programmes d'investissement d'avenir dans le secteur industriel date de 2009 (35 Md€) et a été redéfini en 2010, avec un nouveau montant plus ambitieux de 100 Md€. Ces programmes contiennent notamment des volets dédiés aux filières aéronautiques et automobiles, qui sont les plus prioritaires dans les programmes<sup>9</sup>.

Cela a motivé la mise en place de politiques ciblées de relocalisation dans les secteurs jugés critiques dans le cadre de la sécurisation des approvisionnements stratégiques.

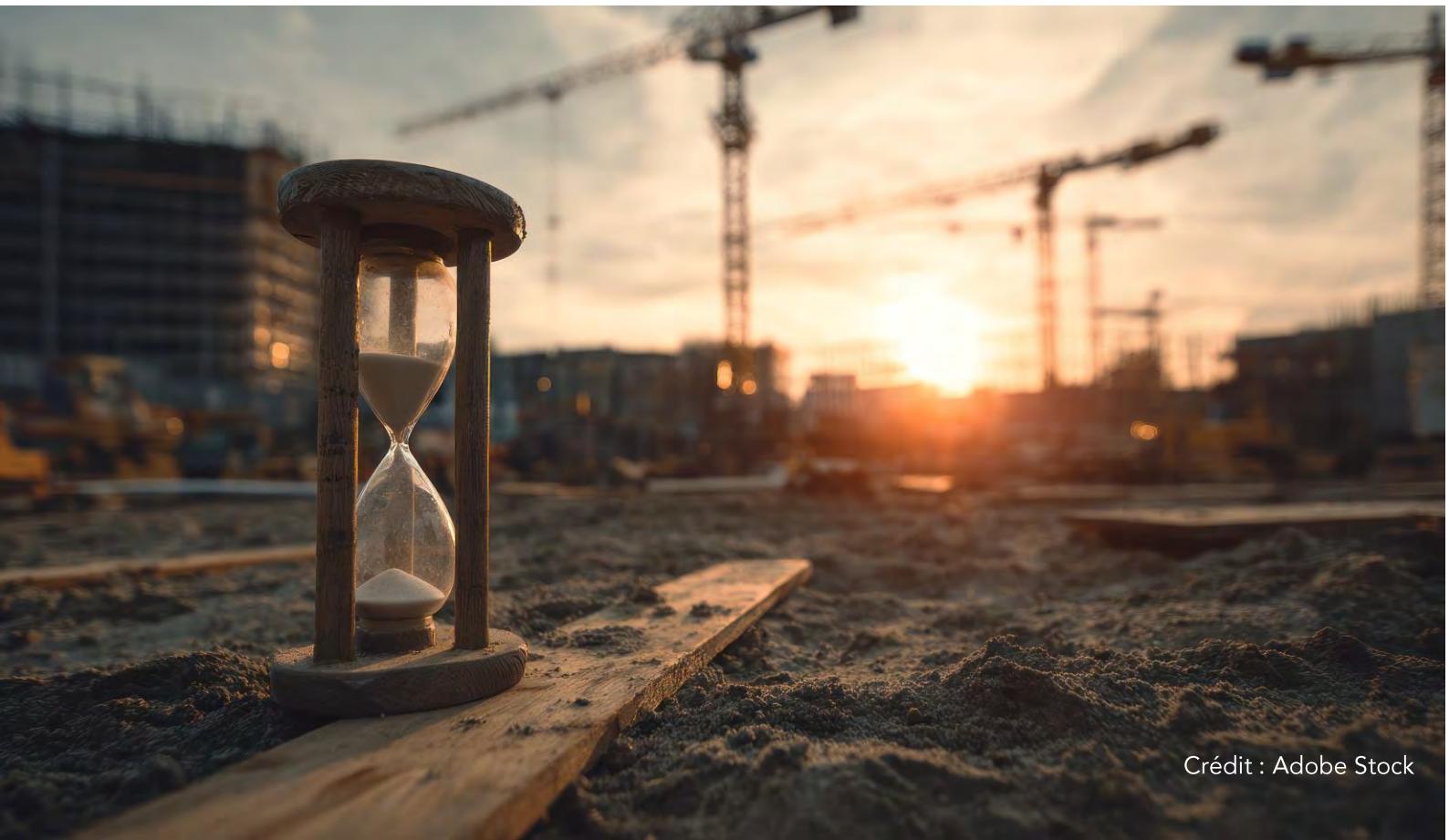
Ainsi la relocalisation de la production pharmaceutique à Villeneuve-la-Garenne (Hauts-de-Seine), ou l'entreprise **Delpharm**, spécialisée dans la fabrication de médicaments, a investi dans son site de Villeneuve-la-Garenne pour y relocaliser une partie de la production de médicaments génériques auparavant fabriqués en Asie. Ce projet a été soutenu par l'État et les collectivités, afin de **réduire la dépendance de la France aux importations de principes actifs** et de garantir une meilleure sécurité d'approvisionnement en cas de crise sanitaire. Ce type d'initiative s'inscrit pleinement dans une logique de **souveraineté sanitaire**, en assurant une capacité de production locale pour des produits essentiels à la santé publique. Il en va de même avec la relocalisation d'**Arkema à Colombes (92)** : développement de matériaux avancés pour batteries, dans une logique de souveraineté énergétique et technologique, **Air liquide à Paris-Saclay**, investissements dans l'hydrogène vert, pour sécuriser l'indépendance énergétique de la France dans le cadre de la transition écologique. Les **start-ups du Deeptech soutenues par France 2030** dans le cluster Paris-Saclay, visent à relocaliser des technologies critiques (quantique, IA, biotechnologies).

<sup>9</sup> PIA, suite du Rapport Juppé-Rocard, cité par la Cour des Comptes, le PIA, 2 décembre 2015

En outre, les nouveaux rapports, notamment ceux de France Stratégie, pointent, et c'est la première fois, l'impact des prélèvements obligatoires pour les relocalisations, pénalisants selon les territoires, les efforts faits depuis une dizaine d'années pour y remédier et améliorer l'environnement des entreprises industrielles, avec des focus sur sept secteurs où l'État joue un rôle majeur. Il comporte également une approche comparative permettant de situer la France par rapport à ses voisins européens.<sup>10</sup>

Il convient également de prendre en compte l'effet multiplicateur des investissements industriels sur les biens intermédiaires, l'emploi et les services. La réindustrialisation a des effets en cascade, en stimulant l'économie régionale. Si un établissement industriel se relocalise produisant une valeur de 1 Md€, la valeur ajoutée du multiplicateur d'investissements permettrait un effet levier, qui peut permettre un doublement, soit 2 Md €, selon les simulations, avec un effet d'entrainement des chaînes de fournisseurs sur le territoire régional.

C'est la raison pour laquelle, cette politique industrielle est en train de redevenir un axe fort de l'action régionale de l'Île-de-France, irriguant plusieurs de ses secteurs et compétences.



Crédit : Adobe Stock

<sup>10</sup> France Stratégie, « Les politiques industrielles en France – Évolutions et comparaisons internationales », 19 novembre 2020, p 12



## 2.2 Une politique industrielle à réactiver dans le respect de l'environnement et de lutte contre le changement climatique.

On pense souvent que la politique industrielle liée aux hydrocarbures, polluante, aurait disparue, emportée par la vague de délocalisation des années 1980, elle mais n'en est pas moins restée active, et en pleine conversion sous l'angle de la conversion environnementale.

Sous d'autres noms ou de manière moins assumée, la France comme les autres pays comparables a bien conservé et conserve une politique industrielle, liée aux PME/TPE, avec le thème central, depuis 2010, d'être plus respectueux de l'environnement.

Depuis une quinzaine d'années, les politiques industrielles redeviennent même plus explicites, avec un consensus sur les objectifs de lutte contre le réchauffement climatique : un système productif plus compétitif via notamment l'innovation des processus de production respectueux de l'environnement et les diverses aides économiques qui existent.

En France, la prise de conscience, notamment avec le rapport Gallois, des handicaps pesant sur l'industrie française s'est traduite par une série de décisions visant à développer les nouveaux procédés industriels. Le Crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi (CICE), le pacte de responsabilité, la transformation du CICE en allégement de cotisations sociales, le choix de rapprocher le niveau de l'impôt sur les sociétés de ce qu'il est dans les principaux pays comparables, et les orientations récentes vers un allégement des impôts de production verte vont dans ce sens. Ces évolutions se sont accompagnées de réformes juridiques, notamment la loi Travail ou la loi Pacte.



Crédit : Adobe Stock

## 2.3 Les secteurs clés

12%  
des  
interventions  
financières pour  
les entreprises  
bénéficiant à  
l'industrie

40€/  
100€  
d'aides aux  
entreprises  
industrielles  
sont des aides  
financières à  
l'emploi et la  
formation

De quoi la politique industrielle française est-elle faite aujourd'hui ?

Pour répondre à cette question, les auteurs de France Stratégie sur la situation industrielle ont établi des moyennes, à partir de l'année 2019, sur la base de chiffres originaux.

Bilan : 12 % des interventions financières publiques bénéficient à l'industrie<sup>11</sup>.

Au total, sur 100 euros d'aides aux entreprises du secteur industriel, 40 euros sont des aides à l'emploi et à la formation - essentiellement des allègements de charges et du CICE -, 25 euros sont des aides à la R&D et à l'innovation - Crédit d'impôt recherche (CIR) en tête-, 10 euros sont des réductions ou des exonérations de la TICPE et 6 euros des participations et prêts bonifiés<sup>12</sup>.

C'est donc la **dimension horizontale des aides à l'industrie, par secteur**, qui prédomine aujourd'hui. Les aides directes explicitement ciblées sur l'industrie ne représentent que 30 % du total des interventions économiques en sa faveur. Ces dernières viennent aussi plus souvent des territoires, du fait notamment de l'affirmation des compétences des régions en matière économique. Enfin, la politique industrielle repose davantage aujourd'hui sur des instruments financiers variés : attraction et contrôle des investissements étrangers, réglementation, droit de la propriété industrielle, marchés publics, normalisation et certification, aides indirectes de « l'Etat ou Région stratège » notamment via les comités stratégiques de filières, les agences de développement économiques « Choose France ou Choose Paris Region ».<sup>13</sup>

L'analyse finale des auteurs se porte sur sept secteurs dont l'évolution a été considérablement influencée par des politiques publiques, avec des succès divers : santé, automobile, ferroviaire, aéronautique, spatial, électricité et télécommunications.

Outre l'analyse des secteurs spécifiques, les auteurs ont également étudié les politiques industrielles de l'Allemagne, des États-Unis, Royaume-Uni et de l'Italie dans ces secteurs clés.<sup>14</sup>

<sup>11</sup> Ibid, p 32

<sup>12</sup> France Stratégie « *Les politiques industrielles en France - Évolutions et comparaisons internationales* », nov 2020

<sup>13</sup> Ibid, p 278

<sup>14</sup> Ibid, p 176

## Que signifie "10 % de valeur ajoutée manufacturière dans le PIB" ?

Cela veut dire que l'industrie manufacturière représenterait un objectif de 10 % de l'ensemble de la richesse produite (PIB) en Île-de-France à l'horizon 2035. En 2025, cette part est bien plus faible (autour de 5 à 6 % en Île-de-France), car la région est très orientée vers les services (finance, numérique, recherche, etc.). Un scénario à 10 % implique donc une forte réindustrialisation, avec plus d'usines, plus de production locale, et donc plus d'emplois industriels.

Cela reflète une volonté politique de rééquilibrer l'économie vers des secteurs productifs. Cela permettrait de créer 66 000 emplois industriels nets en Île-de-France d'ici 2035, selon France Stratégie. Et cela suppose aussi de trouver du foncier disponible (ce qui est limité à 14 000 hectares) et de former des ouvriers, techniciens et ingénieurs, car ces métiers sont déjà en tension.

La région Île-de-France est associée au scénario moyen de l'ordre de 10 % de valeur ajoutée manufacturière du secteur secondaire dans le PIB à l'horizon 2035. Du fait de son foncier limité à 14 000 hectares pour le secteur, d'ici 2050, selon le nouveau SDRIF-E, les créations d'emplois varient également fortement selon les scénarios, allant de destructions nettes dans le scénario à 8 % à près de 2 millions de créations d'emplois dans le scénario à 15 % au niveau national.

Les besoins accrus en ouvriers qualifiés, techniciens, ingénieurs et cadres pourraient entraîner d'ici 2035 des tensions potentielles sur certains métiers déjà en tension aujourd'hui. Avec un scénario à 10 % de valeur ajoutée, d'après France Stratégies, l'Île-de-France verrait la création de 66 000 emplois industriels nets à l'horizon 2035.



Crédit : Adobe Stock

L'aéronautique très présente en Île-de-France a vu émerger des sous-traitants pour une grande entreprise européenne, Airbus (Hambourg, Munich, Toulouse). Issue d'initiatives publiques poursuivies pendant des décennies, elle est un acteur majeur dans la concurrence internationale avec un impact considérable dans les commandes régionales.

Quant à l'industrie automobile, elle a vu se creuser l'écart entre le sort des deux grands groupes français, Renault et PSA, et leur présence industrielle sur le territoire national : plus que d'autres groupes européens, ils ont délocalisé leur appareil de production, et ce secteur ne pèse désormais, dans l'économie française, qu'une petite fraction de ce qu'il représente en Allemagne.

L'affirmation d'une préoccupation croissante pour la souveraineté industrielle et des conditions de concurrence réellement équitables, renouvelle l'intérêt pour des politiques favorables à l'industrie. Cet intérêt s'est traduit en France, comme dans d'autres pays européens, par la mise en place de dispositifs nouveaux visant notamment à l'accompagner dans ses démarches d'innovation. S'il est trop tôt pour en apprécier les effets, leur mise en place traduit un changement de priorités.

France Stratégie explore divers scénarios de réindustrialisation et leurs impacts potentiels. Les points clés reposent sur quatre scénarios contrastés, en calculant un niveau de réindustrialisation (8 %, 10 %, 12 %, 15 % de la valeur ajoutée manufacturière dans le PIB) et l'orientation (technologique, amont, aval) qui varie selon les régions.<sup>15</sup>

Le taux de "10 % de valeur ajoutée manufacturière du secteur secondaire dans le PIB national " a été retenu pour la Région Île-de-France.

Pour mémoire, la **valeur ajoutée manufacturière** est un indicateur économique qui mesure la richesse réellement créée par une activité. Dans le cas de l'industrie manufacturière (usines, production de biens matériels), cela correspond à la différence entre la valeur de la production (ce que l'entreprise vend) et la valeur des consommations intermédiaires (matières premières, énergie, services achetés).

<sup>15</sup> France Stratégie intitulé « Scénarios d'une réindustrialisation : besoins et effets potentiels », publié en février 2025, à partir de la page 4, « Construction des scénarios ».



## 2.4 Impact sur les ressources naturelles (SDRIF-E)

La question environnementale et notamment énergétique est au cœur de la question sur la réindustrialisation et reste à évaluer. La réduction des énergies fossiles est significative dans tous les scénarios grâce à l'efficacité énergétique et à l'électrification.

Cependant, l'augmentation de la consommation d'électricité nécessitera une production accrue d'électricité bas-carbone. Les émissions de CO<sub>2</sub> devraient diminuer, mais des technologies de décarbonation profonde seront nécessaires pour atteindre les objectifs climatiques. Actuellement la capacité de la production électrique est en surproduction du fait des renouvelables et du nucléaire.

14 000

hectares pour la  
réindustrialisation  
en Île-de-France

Les besoins en foncier industriel sont importants, nécessitant des stratégies de densification et de recyclage des friches industrielles. L'augmentation des prélèvements et de la consommation d'eau pourrait être compensée par des gains d'efficacité dans certains secteurs. La Région pourrait disposer de 14 000 hectares au bénéfice de la réindustrialisation dans le cadre du SDRIF-E, dont 800 hectares pour des nouveaux sites industriels.

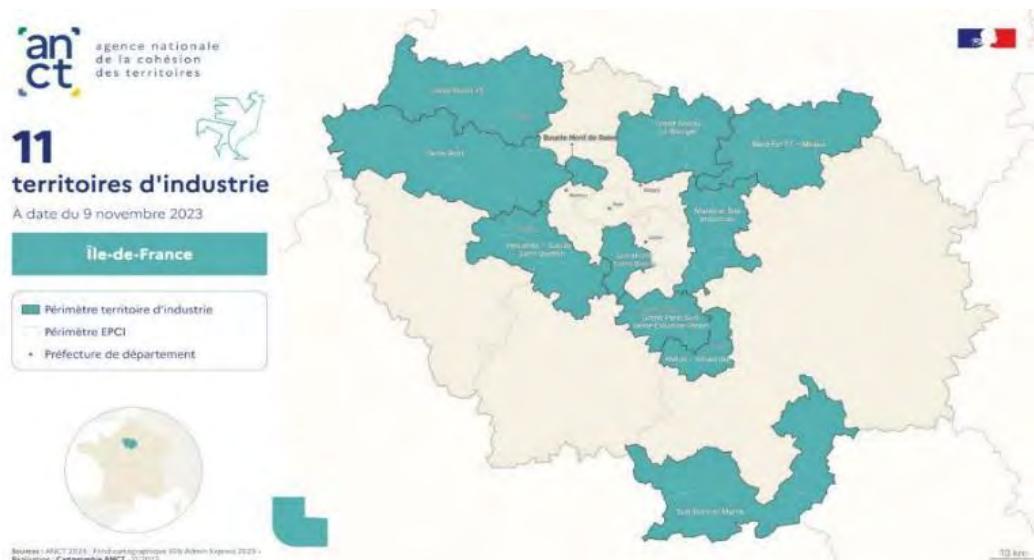


## 2.5 Programmes Territoires d'Industrie en Île-de-France

Le programme Territoires d'Industrie (TI), lancé par l'Etat en 2018, vise à favoriser le développement industriel via la réindustrialisation, la transition écologique et l'innovation. Il constitue le cadre de travail de la réindustrialisation pour la France.

Les onze intercommunalités ou groupements d'intercommunalités qui bénéficient du programme Territoires d'industrie en Île-de-France pour la période 2023-2027 sont les territoires Industrie en Île-de-France, fortement représentés, dans les zones en bleu foncé.

**Sud Seine-et-Marne, Seine Aval, Cergy Ouest 95, Versailles - Saclay - Saint-Quentin, Boucle Nord de Seine, Grand Paris Sud-Seine-Essonne-Sénart, Grand-Orly Seine Bièvre, Grand Roissy Le Bourget, Melun – Villaroche, Marne et Brie Industries, Nord Est 77 – Meaux.**



Ces 11 territoires représentent actuellement 280 000 emplois de l'industrie manufacturière, la région totalisant 500 000 emplois en tout (2024), soit 8% total de l'emploi francilien et près de 10% de l'emploi industriel national.

Plus de la moitié des salariés franciliens de ce secteur travaillent dans ces territoires. La production des matériels de transport constitue une activité prépondérante dans les Territoires d'Industrie franciliens. Les salariés de l'industrie manufacturière sont davantage cadres dans les autres secteurs industriels, telle la pharmacie ou l'énergie. Les Territoires d'Industrie franciliens ont également une population plus jeune que la moyenne nationale. Les actifs sont plus diplômés et qualifiés que ceux des Territoires d'Industrie de France<sup>16</sup>.

La réindustrialisation est un enjeu majeur pour l'avenir économique de l'Île-de-France, notamment dans les nouveaux process de production. Les initiatives et investissements prévus par la Région montrent une détermination à soutenir une industrie décarbonée et compétitive, essentielle pour le développement durable et la croissance économique.

<sup>16</sup> Insee Flash Île-de-France n° 94, publié en octobre 2024.

## 2.6 Une industrie manufacturière moins fortement implantée que dans les Territoires d'Industrie d'autres régions

L'industrie manufacturière est plus fortement implantée dans les territoires en bleu foncé que dans le reste de la région (elle représente 9% de l'ensemble des salariés des Territoires d'Industrie de la région, contre 5% en Île-de-France) mais cela reste plus faible que dans l'ensemble des territoires d'industrie de France (hors Mayotte) où la part des salariés travaillant dans l'industrie s'élève à 12%.

Certains territoires franciliens restent toutefois dans la proportion nationale en matière d'emploi occupé dans l'industrie manufacturière.

On observe cela dans les Territoires d'Industrie de Sud Seine, notamment en Seine-et-Marne (15 %), Seine Aval (12 %), Cergy Ouest 95 (12 %) et Versailles-Saclay-st Quentin (11%). C'est sur ces territoires que l'on trouve le plus grand nombre d'employés dans le secteur de la fabrication industrielle, avec un total de 52 200 actifs. Inversement, certains territoires sont nettement en dessous de la moyenne et en deçà de ces proportions, avec le Grand Roissy, Le Bourget et Grand-Orly, Seine Bièvre (inférieur à 5 %).

En revanche, d'autres secteurs sont sous-représentés tels que le secteur de la fabrication de denrées alimentaires, de boissons et de produits à base de tabac relativement peu développé dans les TI franciliens : il correspond à environ 8% des salariés de l'industrie manufacturière, contre 13% pour l'ensemble de la région. Il est néanmoins fortement présent dans les TI Grand-Orly Seine Bièvre (24%) et Grand Roissy Le Bourget (14%). Les autres activités sont plus variées : la réparation et l'installation de machines et d'équipements, la métallurgie et la fabrication de produits métalliques, l'industrie chimique, la fabrication de produits en caoutchouc et en plastique.<sup>17</sup>

<sup>17</sup> Institut Paris Région, "Les territoires industriels en Île-de-France", 2023, page 18

## 2.7 Emploi industriel du futur : il y aura plus de cadres et techniciens que d'ouvriers et manutentionnaires

61 200€

VS

44 900€

*de différence entre  
un salaire brut  
annuelle moyenne  
de cadre à la région  
Île-de-France et un  
salaire en province*

Les TI franciliens se différencient aussi de ceux des autres régions par la structure de l'emploi. Ils comptent ainsi davantage de cadres (plus de deux fois plus) et des rémunérations plus élevées qu'au niveau national (61.200 euros pour une rémunération brute annuelle moyenne en équivalent temps plein, contre 44.900 euros ailleurs) et quasi équivalentes à celles des salariés de la région (61.900 euros)<sup>18</sup>.

Des données qui s'expliquent par le nombre important de fonctions de décision et de gestion et des activités de conception, recherche et développement présentes dans un grand nombre d'établissements franciliens.

Les ouvriers, à l'inverse, ne représentent déjà plus que 26% des salariés de l'industrie manufacturière dans les TI d'Île-de-France, "une part deux fois plus petite que dans les TI de France", souligne l'Insee<sup>19</sup>.

De nombreux départs d'actifs en emploi vers les régions atlantiques et méditerranéennes, accroissant sensiblement les besoins de recrutement. La très forte attractivité pour les jeunes débutants de la région ne suffirait pas toutefois à couvrir tous les besoins.

Dans sa déclinaison locale, le rapport Les Métiers en 2030 dessine une carte où se côtoient des régions, situées au Nord-Est, qui devraient connaître moins de difficultés de recrutement, et d'autres, allant de la façade atlantique jusqu'au bassin méditerranéen, dont le déficit potentiel de main-d'œuvre serait à l'inverse accentué du fait de leurs spécificités économiques et démographiques<sup>20</sup>.

Les métiers pour lesquels les recrutements pourraient être plus difficiles en Île-de-France d'ici à 2030, seraient ingénieurs BTP, mécaniques, Ces métiers sont principalement ceux qui auraient aussi les plus forts besoins de recrutement (agents d'entretien, conducteurs de véhicules). Dans ces métiers, le nombre de jeunes débutants n'y serait pas suffisant pour pourvoir les postes anticipés. Dans les métiers spécifiques à l'Île-de-France, les tensions actuelles sur les recrutements pourraient se maintenir pour les ingénieurs de la construction et production, les ingénieurs de l'informatique et de l'automatisation.

**Il manque en moyenne 20 000 ingénieurs en France dans le secteur secondaire toutes branches confondues.**

<sup>18</sup> Insee Données annuelles 2022 sur les salaires Industrie, publié sur le site

<sup>19</sup> Insee Flash Île-de-France n°94, publié le 15 octobre 2024

<sup>20</sup> France Stratégie & Dares, "Les Métiers en 2030 – déclinaison régionale", publié en janvier 2023, page 4



## 2.8 Les collectivités publiques et l'industrie du futur, une progression notable

Les collectivités publiques (Etat, Régions) accentuent à nouveau leurs efforts au service de l'industrie française. L'État a d'abord poursuivi l'ensemble des actions engagées au plus fort de la crise pour maintenir l'industrie en équilibre. Le plan automobile a réalisé ses premiers effets dans le domaine de la conversion (voiture électrique...). Comme actionnaire, l'État a aussi accompagné l'accélération des investissements des grands groupes industriels publics. Et le Fonds stratégique d'investissement a été à l'origine, au cours des dix-huit derniers mois, de 35 investissements directs représentant 1,4 Md€ pour l'industrie, aussi bien dans des PME de croissance que dans des entreprises de taille intermédiaire ou des grands groupes.

### Transformations industrielles du futur (France 2025)

L'industrie du futur repose sur plusieurs transformations majeures, soutenues par le Pacte productif 2025 et des initiatives comme l'Alliance Industrie du Futur (AIF) dont s'inspire les régions de France.

Il s'agit de la numérisation et automatisation, telle l'intégration de l'intelligence artificielle, de l'Internet des objets (IoT) et de la robotique collaborative dans les chaînes de production. Les usines connectées et pilotées en temps réel grâce à la data et aux jumeaux numériques deviennent des projets clés en mains constructibles en très peu de temps.

Les nouvelles usines doivent respecter des cahiers de charges d'écoconception et durabilité (réduction de l'empreinte carbone via des procédés plus sobres en énergie, recyclage intégré dans la production (ex. : aluminium recyclé, emballages à base de paille))

En ce qui concerne la flexibilité et la personnalisation de la production industrielle, les process industriels développent la capacité à produire en petites séries personnalisées grâce à la fabrication additive (impression 3D).

### Développement des nouvelles approches industrielles

D'après les pôles de compétitivités industriels mis en place par le gouvernement depuis 20 ans de 2005 à 2025, 55% des entreprises en moyenne qui innoveront le font pour élargir ou renouveler leur gamme de produits (64.6% des entreprises de l'industrie automobile et 73.2% des entreprises pharmaceutiques) et seuls 41% le font pour améliorer la qualité.

Ces deux approches industrielles, commentées par l'INSEE, correspondent à l'innovation de produit (les nouveautés industrielles), la qualité venant en second. Les industries allemandes orientent le maintien de leur gamme sur la qualité puis le renouvellement de leurs gammes.

Une industrie sur deux innove également en vue de conquérir de nouveaux marchés. Or ceci peut être fait par innovation de produit (adaptation d'un produit aux normes locales ou goûts locaux) ou de procédé (mise en relation avec des distributeurs étrangers par exemple).

Les innovations de procédé industriel, à travers la réduction des coûts unitaires de production et l'amélioration de l'impact environnemental, restent minoritaires en France (environ ¼ des entreprises citent ces items), ce qui dénotent également une tendance lourde des choix industriels français<sup>21</sup>.

Les objectifs de la politique régionale économie 4.0 doivent permettre d'accroître la compétitivité internationale des entreprises (accès à des marchés) et l'adaptation des savoir-faire de la population active (les métiers de demain)

Une innovation de procédé industriel (ex: mettre en œuvre une nouvelle organisation du travail dans une usine) permet de réduire les coûts unitaires de production et de gagner en productivité, ce qui améliore la compétitivité-prix de l'industrie. Elle peut en effet répercuter la baisse des coûts de production sur les prix et ainsi augmenter sa part de marché (ou alors ne pas baisser ses prix et augmenter sa marge !).

Une innovation de produit permet à l'entreprise de se différencier de ses concurrents et d'enranger un profit de dominer un temps le marché. Il s'agit ici de compétitivité hors-prix jouant sur les caractéristiques du produit (amélioration de la qualité, renouvellement de la gamme par l'innovation).

A noter que dans les politiques éco-industrielles soutenues par l'Etat (Grenelle I et II, réduction CO2, matériaux avancés), l'objectif d'amélioration de l'impact environnemental du produit ou de la production peut entraîner une baisse des coûts unitaires de production (moins d'utilisation de matières premières ou d'énergie par exemple).

<sup>17</sup> Insee Flash Provence-Alpes-Côte d'Azur n°112 du 20 mai 2025

## Effet multiplicateur de l'investissement industriel

Mettre la compétitivité industrielle au cœur de la politique régionale

Si la désindustrialisation est un mécanisme structurel qui touche toutes les économies avancées, dans les statistiques depuis 7 ans, la France fait désormais partie des pays les plus désindustrialisés du G7. Depuis 1980, les branches industrielles ont perdu près de la moitié de leurs effectifs, soit 2,2 millions d'emplois. Dans le même temps, la part de l'industrie dans le PIB a reculé de 10 points pour s'établir à 13,4 % en 2018, contre 25,5 % en Allemagne, 19,7 % en Italie, ou encore 16,1 % en Espagne.

Or, quand elle n'est pas compensée par un essor suffisant des services à forte valeur ajoutée, la désindustrialisation a des conséquences graves pour le commerce extérieur : elle freine les gains de productivité qui sont un des principaux moteurs de la croissance des revenus, elle affecte durablement certains bassins d'emploi, creuse le déficit commercial qui devient chronique et peut compromettre le développement technologique.

Les entreprises françaises, souvent très internationales, notamment dans le luxe, sont ainsi devenues les championnes de la délocalisation. L'emploi des filiales industrielles françaises à l'étranger correspond à 62 % de l'emploi dans le secteur industriel en France, contre 52 % au Royaume-Uni, 38 % en Allemagne et 10 % en Espagne pour comparaison.



## 2.9 L'industrie 4.0 automatisée, en plein essor, un vecteur d'avenir

Les caractéristiques de l'industrie 4.0 liées à l'automatisation et bientôt l'intelligence artificielle sont à souligner<sup>22</sup>.

L'économie du numérique a le goût du risque (un investissement dans la R&D est d'autant plus risqué que les bénéfices liés à la recherche sont incertains) et doit être capable de surmonter les résistances telles les transformations de l'emploi ou le financement. Le secteur d'activité choisi par l'industrie détermine en partie l'innovation.

Certains secteurs industriels sont plus propices que d'autres à l'innovation. Cette dernière s'avère essentielle par exemple dans l'industrie pharmaceutique où 73.2% des entreprises y déclarent innover pour élargir ou renouveler la gamme des produits (comparativement à une moyenne de 55.5% sur l'ensemble des secteurs).

L'industrie automobile se voit aussi aujourd'hui d'autant plus dans l'obligation d'innover que les contraintes liées à la raréfaction du pétrole (crise du Moyen Orient) se renforcent avec les besoins de réduction des gaz à effet de serre.

En effet l'objectif d'une politique industrielle crée des externalités positives : l'action d'innovation d'une industrie bénéficie aux autres acteurs sans que cela soit pris en compte par le marché, c'est-à-dire sans que l'industrie à l'origine de l'innovation soit rémunérée pour cela. D'où l'intérêt de l'intervention régionale pour rendre de nouveau intéressant les investissements industriels en R&D appliqués : mise en place d'une législation rémunérant les utilisations de l'innovation, participation au financement de l'innovation par les entreprises pour en réduire le coût, recherche publique utilisable par tous...

L'attractivité des territoires franciliens autour des pôles de compétitivité et des bassins d'emploi est donc un grand atout pour la réindustrialisation du territoire.

La mise en relation des différents acteurs d'un pôle de compétitivité est favorable à l'innovation puisque les connaissances y retrouvent leurs caractéristiques de bien public : elles y sont partagées et bénéficient à tous les acteurs.

Les pôles de compétitivités franciliens permettent des avancées plus rapides en termes d'innovation. La région d'Île-de-France doit les aider à agir pour favoriser l'innovation de l'écosystème des entreprises (ZAE, PLI, permis, infrastructures, politiques d'habitat et de formation professionnelle, services à l'entreprise...).

<sup>22</sup> portail Ministère économie et des finances qui regroupe des jeux de données et rapports sur l'investissement en R&D, l'automatisation industrielle, et les dynamiques de l'industrie 4.0. Il met en avant le lien entre innovation technologique, automatisation, et transformation numérique, notamment dans les secteurs industriels.





PARTIE

# 03.

# 03. Stratégie quinquennale de la région Île-de-France (2025)

## 3.1 Rappel des dispositions du SDRIF-E

**L**e foncier industriel existant porte sur une réserve totale de près de 14 000 hectares de sites d'activités productives d'intérêt régional sanctuarisés, avec des sites futurs prioritairement dédiés à l'industrie et grands services urbains à venir. Ces sites sont sanctifiés de la pression foncière dans le temps présent.

En outre, il existe en plus 12 500 ha de sites économiques, pas uniquement industriels, déjà existants à préserver et moderniser. Ainsi, 26 500 hectares peuvent être mobilisés sur le thème de la relocalisation des entreprises régionales.

Le SDRIF-E donne de la visibilité à long terme aux acteurs et investisseurs. Il existe près de 203 sites multimodaux protégés ou à développer (ferré, fluvial, etc.), 51 sites supports de services urbains ou d'économie circulaire pérennisés (énergie, eau, déchets, etc.), et 15 bassins d'exploitation prioritaires de gisements de ressources. A noter que près de 1300 ha sont consacrés dans une enveloppe foncière régionale dédiée aux industries de la transition environnementale (énergies renouvelables, déchets et économie circulaire).

Enfin, le SDRIF-E oriente également le développement des Data Centers (DC) sur les fonciers existants. Les DC devront limiter les impacts environnementaux : énergie, chaleur, eau, compacité des bâtiments. Pour accompagner, cette réindustrialisation dans le SDRIF, à ce stade, la Région a développé 3 fonds, le premier en lien avec les start-ups, le second la décarbonation, le 3eme l'économie sociale et solidaire (ESS).

## 3.2 Les Fonds Start-Up de la Région Île-de-France

La Région est à l'initiative, avec le soutien de l'UE, d'un fonds d'investissement consacré aux start-up industrielles innovantes qui sont en amorçage ou en phase d'industrialisation, et qui s'engagent à créer des emplois durables en Île-de-France.

Le Fonds Île-de-France Réindustrialisation vise à apporter un financement en fonds propres aux start-up industrielles innovantes.

Le Fonds Île-de-France Réindustrialisation cible les entreprises franciliennes suivantes, start-up industrielles innovantes en amorçage ou en phase d'industrialisation, qui développent un produit ou un service stratégique pour le territoire ou en faveur de la décarbonation et de l'économie circulaire, qui envisagent de créer et de maintenir leur première usine en Île-de-France.

Le fonds prend des participations minoritaires en fonds propres et quasi-fonds propres :

De 500.000€ à 3.000.000€ pour un premier investissement et jusqu'à 6.000.000 € avec les refinancements. Les lauréats deviennent membres du Réseau Île-de-France Entreprises.

Ce réseau unique compte plus de 3.000 membres et propose des opportunités d'affaires, des mises en relations exclusives, des occasions de partage d'expérience et de visibilité pour accompagner leur croissance de l'aide financière régionale.

La Région Île-de-France a confié la gestion de ce fonds d'investissement Île-de-France de 65.000.000€ à INNOVACOM, société de gestion agréée. Cette dernière sélectionne les investissements au regard de la qualité des équipes, des perspectives de croissance et la contribution au développement de l'Île-de-France, c'est à dire l'ancrage local, la participation au dynamisme économique et au rayonnement de l'Île-de-France.

## 3.3 Fonds Île-de-France décarbonation

Le Fonds "Île-de-France Décarbonation" est une initiative visant à soutenir la transition écologique des PME et ETI régionales. Il permet d'accélérer la transition énergétique en soutenant les entreprises innovantes en matière de décarbonation doté de 150 millions d'euros. Les dotations entre 3 et 10 millions d'euros par entreprise, doivent favoriser des projets prioritaires dans le domaine des mobilités propres, bâtiments durables et les énergies renouvelables. Actuellement, une vingtaine d'entreprises ont bénéficié de ce fond.

### 3.4 Fonds InvESS Île-de-France

Le Fonds "Île-de-France InvESS" est conçu pour soutenir les entreprises de l'économie sociale et solidaire (ESS) et celles à impact social ou environnemental. Son objectif est de financer les entreprises à impact social ou environnemental pour des investissements entre 100 000 € et 500 000 € par entreprise, pour une durée moyenne de l'investissement de 7 à 10 ans. Les types de financement sont variés et concernent les fonds propres et quasi-fonds propres, incluant des actions, titres participatifs, titres associatifs, et obligations. Les structures éligibles sont les associations, coopératives, entreprises avec agrément (insertion, ESUS, etc.).

Ce fonds de 15.000.000 € vise à pallier le manque d'intérêt des investisseurs privés en offrant un soutien financier et un accompagnement stratégique aux entreprises à fort potentiel de croissance et d'impact.



Crédit : Adobe Stock

**R E A C T I O N**

PARTIE

04.

# 04. Lever les freins à la réindustrialisation

**L**e point le plus difficile à traiter pour attirer les investisseurs sur le thème de la réindustrialisation régionale demeure une fiscalité jugée pénalisante. Il s'agit sans doute de la priorité de l'action publique la plus complexe à piloter : affronter la question de la fiscalité sur laquelle les régions ont peu de manœuvre.

## 4.1 La fiscalité atypique

France Stratégie souligne en revanche le poids atypique élevé des prélèvements obligatoires pesant sur l'industrie, et en particulier des impôts de production. Cette singularité expliquerait que l'industrie française ait souffert d'une dégradation de sa compétitivité-coût dans les années 2000, particulièrement marquée vis-à-vis de l'Allemagne, quoiqu'en partie résorbée ces dix dernières années, notamment grâce aux politiques telles que le CICE (Crédit d'Impôt pour la compétitivité et l'emploi).

Pour rappel, les impôts sur la production désignent un ensemble de prélèvements assis sur la masse salariale, le capital foncier, la valeur ajoutée ou le chiffre d'affaires. Ils sont donc indépendants des bénéfices.

La France en compte une quarantaine (le record européen) qui totalisent 3,3 % du PIB 100 Md€. Au premier rang desquels (en termes de recettes fiscales) : la C3S (contribution sociale de solidarité des sociétés) appliquée au chiffre d'affaires et destinée à financer l'assurance vieillesse, la CVAE (cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises), impôt local qui abonde le budget des régions, et la CFE (cotisation foncière des entreprises).

Si la France se distingue donc par le nombre de ces impôts et le choix de leur assiette – elle est le seul pays européen à taxer directement le chiffre d'affaires par exemple –, c'est surtout le niveau de taxation qui en résulte pour l'industrie qui fait sa spécificité. En comptant les prélèvements obligatoires, la différence des niveaux de taxation avec l'Allemagne s'élève par exemple à 10,7 points de la valeur ajoutée du secteur.

Et les auteurs de conclure : « Aujourd'hui, la fiscalité sur la production constitue avec le taux facial de l'impôt sur les sociétés le principal trait distinctif de la France parmi les facteurs qui influencent fortement les choix de localisation des sites de production. »

## 4.2 Les industriels hésitent, le rôle des agences et collectivités pour les convaincre

La réflexion des patrons de l'industrie est à prendre en compte, dans le contexte de la conjoncture actuelle. Ainsi, l'article "Ce n'est plus un sujet pour personne" met en lumière une étude réalisée par OpinionWay pour By.O Group et le groupe Cubik<sup>23</sup>. Cette étude met en lumière le fait que 94% des dirigeants français interrogés excluent toute relocalisation de leurs activités en France en raison des freins. Les principaux freins évoqués sont les coûts de production et logistique (32,5%), la fiscalité et réglementation (22%), la concurrence internationale et l'accès aux marchés (17,5%), le financement et les investissements (12,5%), les contraintes environnementales (7,5%), le manque de compétences et de ressources humaines (7,5 %)

Les entrepreneurs décident de leurs priorités sur le temps court. Ils sont donc très sensibles à des éléments tels que la fiscalité, les coûts de l'énergie, le coût de la main d'œuvre, et la croissance du marché sur lequel ils opèrent.

En outre, le monde de l'entreprise est par essence interdépendant dans sa chaîne de valeur et ses périmètres géographiques. Plus une entreprise est grande, plus elle est interdépendante. Il faut donc assumer ses interdépendances : analyse des filières à risque, diversification des sources d'approvisionnement et nouvelles alliances restent à l'ordre du jour.

Ainsi deux facteurs clés ressortent sur l'attractivité régionale que la Région doit prendre en compte : le coût de l'énergie, du travail et de la fiscalité, la réduction des contraintes réglementaires et de l'instabilité fiscale.

La Région peut donc agir sur son attractivité territoire, énergie, bassin d'emploi, atouts logistiques, mais elle n'a pas de latitude en ce qui concerne le coût du travail, la réduction réglementaire et son instabilité fiscale.

**Dans un tel contexte, le rôle de l'agence régionale Choose Paris Region est donc essentiel pour convaincre les chefs d'entreprise de s'implanter et de lever les freins.**

<sup>23</sup> site de Sefac dans leur section Actualités financières février 2025

## 4.3 Développer le *made in France* en dépit de la balance commerciale déficitaire

Le *made in France*, défini comme le contenu en valeur ajoutée française de la demande intérieure finale française, a baissé de 11 points entre 1965 et 2019, passant de 89 % à 78 %.<sup>24</sup> Cette tendance à la baisse du *made in* est commune aux pays européens et reflète la mondialisation croissante des dernières décennies<sup>25</sup>.

En revanche, le goût des consommateurs porte de plus en plus sur la spécificité des produits français dans le marché mondial standardisé. Les filières du luxe, du design, ou des produits agroalimentaires à haute valeur ajoutée, constituent des sources d'inspiration pour le marketing français. Les régions peuvent s'inspirer, à travers les échanges d'expériences, pour définir des programmes de développement régionales qui permettent la labellisation des produits régionaux. La Région Île-de-France est particulièrement bien placée pour développer ce savoir-faire du Made in France et du Made in Île-de-France, au travers de ses salons professionnels et événements marketing qui sont organisés au travers de ses agences régionales.



<sup>24</sup> L'étude de l'Insee intitulée « Produire en France plutôt qu'à l'étranger, quelles conséquences ? », publiée dans Insee Analyses n°89, le 30 octobre 2023

<sup>25</sup> « Produire en France plutôt qu'à l'étranger, quelles conséquences ? », publiée dans Insee Analyses n°89, parue le 30 octobre 2023.



**RECAP**

# Conclusion

# Conclusion

**L**e besoin de réindustrialisation de l'Île-de-France s'inscrit dans une dynamique nationale encourageante, bien que contrastée. La plupart des acteurs institutionnels, Etat et collectivités territoriales sont conscients des mesures à prendre. Les chiffres récents révèlent une reprise tangible des programmes de développement régional sur le thème de l'activité industrielle, avec des signaux positifs tels que l'ouverture nette de plus de 200 sites industriels en 2023, malgré les fermetures d'usines, et une progression notable de la programmation régionale sur les secteurs stratégiques de l'industrie 4.0.

En Île-de-France, Région historiquement tertiarisée, les efforts de relocalisation, de soutien à l'innovation et de transition écologique commencent à porter leurs fruits.

Toutefois, cette dynamique reste très fragile face aux défis structurels : coût du foncier, complexité administrative et fiscale, et concurrence internationale.

Pour transformer l'essai, il est essentiel que le Conseil Régional puisse renforcer les investissements ciblés dans les filières d'avenir sur le thème des pôles de compétitivité. D'une part, son agence régionale Choose Paris Region doit pouvoir développer une stratégie d'appui aux investisseurs pour les aider à simplifier les procédures d'implantation. D'autre part, le Conseil Régional doit pouvoir se positionner avec les instituts de formation sur le thème de la formation aux nouveaux métiers industriels.

Enfin, le Conseil Régional doit pouvoir aider les PME industrielles dans leur montée en gamme qualitative et technologique, en apportant un appui aux salons et missions export, avec la direction Île-de-France international.

Cette présente note a pour objectif de stimuler les commissions du Ceser à développer de nouveaux sujets en 2026. A titre d'illustration, il pourrait être retenu l'idée de travailler à :

- La création d'un observatoire régional de l'industrie francilienne.
- L'identification et la cartographie des zones industrielles prioritaires.
- La promotion de l'industrie 4.0 et une convention de label régional industrie francilienne durable.
- La recherche d'implantation d'usines pilotes en zones urbaines.
- La valorisation des circuits-courts industriels et la reconversion des friches industrielles.
- La mise en place d'un comité régional de pilotage industriel (Etat et Région) et l'organisation des assises régionales de l'industrie une fois par an.

La réindustrialisation de l'Île-de-France ne sera durable que si elle s'accompagne d'une vision territoriale cohérente, d'un soutien politique fort, et d'une mobilisation conjointe des acteurs publics et privés. C'est à ce prix que la Région pourra redevenir un moteur industriel au service de la souveraineté économique nationale.



# Sources

# Sources documentaires

## 1) Contexte de la désindustrialisation

La réindustrialisation en France ralentit, avec des fermetures nettes d'usines et une chute des investissements de 9,7% en 2024. La CGT dénonce l'absence de réindustrialisation, avec 300 plans de licenciements et 200 000 emplois menacés. Les secteurs vulnérables incluent la pharmacie, le textile et l'informatique, tandis que l'agro-alimentaire et l'automobile offrent des opportunités. La désindustrialisation depuis 1980 a lourdement impacté l'économie.

La France est-elle en train de perdre son industrie ? - France Culture - 22/01/2025

"Il n'y a pas de réindustrialisation" en France, affirme la patronne de la CGT Sophie Binet. Selon le syndicat, il y aurait plus de 300 plans de licenciements en cours dans notre pays, avec environ 200 000 emplois menacés. Et le secteur industriel est particulièrement touché.

Made in France et réindustrialisation : une approche par les tableaux entrées-sorties internationaux - INSEE - 07/01/2025

Le Made in France a baissé de 89% en 1965 à 78% en 2019. L'étude simule les effets de la relocalisation d'activités en France, montrant un effet d'entraînement de 2,0 dans l'industrie manufacturière et de 1,6 dans les services. Relocaliser la production en France réduirait les émissions mondiales de gaz à effet de serre. Les secteurs vulnérables sont la pharmacie, le textile, le raffinage, les matériels de transport et l'informatique. Les secteurs avec de forts effets d'entraînement sont l'agro-alimentaire, l'automobile et l'industrie du bois.

Les agences de développement à la rescousse de la réindustrialisation - La Gazette des Communes 24/11/2024

La réindustrialisation française ralentit. Après un bon rythme en 2022, les ouvertures d'usines baissent depuis avril 2024, avec des fermetures nettes. Les investissements industriels chutent de 9,7% au 1er semestre 2024, suscitant des inquiétudes.

Où en est la réindustrialisation de la France ? - Ministère de l'Economie, des Finances et de la Souveraineté numérique et industrielle - 24/05/2024

La France a connu une désindustrialisation importante entre 1970 et 2010. La réindustrialisation est devenue un axe majeur de la politique économique avec des résultats positifs depuis 2016, malgré les crises récentes.

Comment gagner la bataille de la réindustrialisation ? Regards croisés entre territoires, industriels et société civile - BPI France - 15/05/2024

82% des Français sont favorables à la réindustrialisation, surtout pour créer des emplois (44%). Les secteurs plébiscités sont la pharmacie/santé (60%) et l'électronique (41%). 6 industriels sur 10 envisagent de s'implanter en France, majoritairement en étendant leurs sites (38%). Les PME privilégient le petit foncier, les ETI ont besoin de plus d'espace et de main d'œuvre, et les start-ups recherchent des infrastructures et une bonne qualité de vie. L'étude identifie quatre types de territoires : locomotives historiques, indépendants agiles, rebonds et néo-industriels. La réindustrialisation pourrait créer 600 000 à 800 000 emplois d'ici 2035.

Tableau de bord de l'économie française : répartition des établissements de l'industrie - INSEE - 2022

Fin 2022, la région Auvergne-Rhône-Alpes concentre 23 182 établissements industriels, et l'Île-de-France 17 804, soit respectivement 16 % et 12 % de l'ensemble, tandis que les départements d'outre-mer (DOM) en regroupent 3 %. La part de l'industrie au sein des établissements du secteur marchand varie entre 4 % pour Paris et 18 % dans les Ardennes. Elle dépasse 11 % pour près de la moitié des départements.

Les politiques industrielles en France : évolutions et comparaisons internationales - France Stratégie - 19/11/2020

La France a subi une désindustrialisation marquée depuis 1980, perdant près de la moitié de ses effectifs industriels. Cette situation a des conséquences graves sur l'économie, notamment en freinant les gains de productivité et en creusant le déficit commercial. La fiscalité pesant sur l'industrie est pointée du doigt comme facteur aggravant.

## 2) Secteurs et métiers en tension en Île-de-France

L'Île-de-France, avec 17% de la valeur ajoutée industrielle nationale, joue un rôle clé dans la réindustrialisation française, attirant investissements étrangers et startups industrielles. La région vise une part de 12% du PIB manufacturier d'ici 2035, créant 50 000 à 67 000 emplois par an. Les tensions de recrutement, notamment dans le bâtiment et l'industrie, pourraient s'accentuer d'ici 2030.

Comment gagner la bataille de la réindustrialisation ? Regards croisés entre territoires, industriels et habitants de la Région Île-de-France - BPI France - 14/11/2024

*L'Île-de-France, avec 17% de la valeur ajoutée industrielle nationale, joue un rôle clé dans la réindustrialisation française. La région attire les investissements étrangers et abrite de nombreuses startups industrielles. Les industriels sont attachés à la région et prévoient une croissance de leur chiffre d'affaires.*

En Île-de-France, un salarié de l'industrie manufacturière sur deux travaille dans l'un des onze territoires d'industrie - Banque des Territoires - 30/10/2024

En Île-de-France, bien que 54% des emplois manufacturiers se situent dans les Territoires d'industrie (TI), l'industrie y est moins implantée qu'ailleurs en France. Les TI franciliens se distinguent par plus de cadres et de meilleures rémunérations, mais moins d'ouvriers, reflétant des fonctions de conception et de gestion.

Comment gagner la bataille de la réindustrialisation ? Regards croisés entre territoires, industriels et société civile - BPI France - 15/05/2024

La réindustrialisation, visant à porter la part de l'industrie manufacturière à 12% du PIB d'ici 2035, pourrait générer entre 600 000 et 800 000 emplois nets. Ces chiffres sont basés sur des hypothèses de croissance et de gains de productivité liés à cette réindustrialisation. L'étude précise que cela représente une création de 50 000 à 67 000 emplois salariés supplémentaires par an entre 2023 et 2035.

En Île-de-France, un salarié sur deux de l'industrie manufacturière travaille dans l'un des onze Territoires d'industrie - INSEE - 15/04/2024

L'industrie manufacturière en Île-de-France est en tension, concentrant 54 % des emplois régionaux dans des établissements de grande taille. Les petites structures, bien que nombreuses, peinent à recruter. L'industrie manufacturière est inégalement répartie en Île-de-France, plus présente dans certains Territoires d'industrie comme « Sud Seine-et-Marne » ou « Seine Aval », mais faible près des pôles aéroportuaires. L'industrie francilienne est dominée par la fabrication de matériels de transport (27 %) et d'équipements électroniques (23 %), portée par de grands groupes. D'autres secteurs restent présents mais plus fragmentés.

Île-de-France : des tensions de recrutement d'ici à 2030 malgré une démographie plus favorable - Banque des Territoires - 19/12/2023

L'Île-de-France reste une région attractive pour la jeunesse. Malgré une démographie plus favorable, des tensions de recrutement vont s'accentuer sur certains métiers d'ici 2030. Dans le secteur du grand âge en particulier, les acteurs publics doivent s'organiser pour les atténuer.

Île-de-France : quelles difficultés de recrutement d'ici à 2030 ? - Dares - 24/01/2023

D'ici à 2030, l'Île-de-France pourrait connaître des difficultés de recrutement. Les besoins seraient accentués par les départs de travailleurs. Les métiers concernés incluent les agents d'entretien, conducteurs, aides à domicile et cadres. Les ingénieurs en informatique pourraient aussi être concernés.

Les métiers en forte tension en Île-de-France : 1,7 million d'emplois avec des distances domicile-travail souvent importantes - INSEE - 28/04/2022

En Île-de-France, le bâtiment et l'industrie sont deux domaines où les tensions de recrutement sont fortes. Ces secteurs représentaient plus de la moitié des métiers en forte tension en 2019. Les tensions dans le bâtiment sont liées à la dynamique de l'activité,

### 3) Les politiques publiques de réindustrialisation et leur évaluation

La réindustrialisation en Île-de-France vise une économie moderne et écologique, avec des initiatives comme le programme Territoires d'industrie (183 territoires). Un plan de 400M€ soutient la décarbonation. Malgré des efforts, des défis persistent : manque de cohérence, difficultés de recrutement, et impact limité sur les PME.

Enseignements des politiques industrielles passées - Ministère d l'Economie, des Finances et de la Souveraineté industrielle et numérique - 02/2025

Les leçons des politiques industrielles passées soulignent l'importance de débouchés crédibles, d'exigences techniques et de concurrence, de neutralité technologique, et d'un écosystème de recherche solide pour favoriser l'émergence de nouveaux secteurs.

Réindustrialiser l'Île-de-France (1/3) : du rêve au projet - Journal du Grand Paris - 03/02/2025

L'Île-de-France vise à réindustrialiser son territoire en tirant les leçons de la crise sanitaire et en privilégiant une industrie moderne, compacte et écologique. Des initiatives et des sites "clé en main" sont mis en place pour attirer les entreprises

Devant les sénateurs, Marc Ferracci défend les pistes d'amélioration des Territoires d'industrie - Banque des Territoires - 16/01/2025

Le programme Territoires d'industrie vise à soutenir la politique industrielle de la France au niveau territorial. Lancé en 2018, il a été élargi à 183 territoires dans sa phase II. Le programme cherche également à renforcer l'attractivité des territoires en constituant un écosystème complet avec des infrastructures adaptées, des compétences disponibles, du foncier, et une offre suffisante d'hébergement.

CVAE, Territoires d'industrie : les contradictions de la politique de réindustrialisation à la française - The Conversation - 05/01/2025

La politique de réindustrialisation actuelle souffre d'un manque de cohérence et de ciblage, d'effets potentiellement pervers (perte de ressources fiscales, recentralisation financière), et d'une adéquation insuffisante entre les mesures fiscales (CVAE) et les besoins des territoires industriels. Elle profite à des secteurs non prioritaires et impacte peu les PME.

## Campus des métiers et des qualifications d'excellence : industrie du futur, Île-de-France - Région Île-de-France – 2024

Le "Campus des Métiers et des Qualifications d'Excellence Industrie du Futur Île-de-France" vise à préparer l'industrie de demain en formant aux compétences d'avenir, innovant et accompagnant les entreprises dans leur transformation numérique et écologique.

## Programme Territoires d'industrie : rapport d'information n° 217 (2024-2025) - Sénat - 18/12/2024

Le rapport du Sénat sur le programme "Territoires d'industrie" (décembre 2024) évalue son impact local, soulignant une dynamique positive mais un soutien de l'État hétérogène. Il recommande de pérenniser le programme en le recentrant sur les territoires prometteurs, de mieux soutenir les initiatives locales et d'utiliser les dérogations pour s'adapter aux spécificités territoriales. Le programme est jugé utile pour la réindustrialisation, mais nécessite des ajustements pour maximiser son efficacité et répondre aux besoins des acteurs locaux.

## Le "programme Territoires d'industrie" 2018-2023 : rapport public thématique - Cour des Comptes - 11/2024

Le programme Territoires d'industrie (2018-2023) visait à soutenir l'industrie hors métropoles en favorisant la coopération locale entre entreprises, collectivités et l'État. 149 territoires ont été identifiés, animés par un binôme élu-industriel. Le programme a cherché à prioriser et concentrer les moyens en faveur de l'industrie, mais son impact sur l'emploi est difficile à mesurer. La Cour des Comptes souligne la nécessité d'un cadre d'évaluation pour la deuxième phase du programme.

## L'action de la région Île-de-France en faveur de l'industrie - Citego - 11/2024

La région Île-de-France s'engage dans la réindustrialisation via une politique volontariste, accentuée par les crises récentes. Elle cible six filières clés et six domaines d'intervention, soutenant la recherche, l'innovation et la formation. Un plan de 400M€ est dédié à la réindustrialisation décarbonée.

Dossier de presse : Ambition pour l'industrie - Ministère du Travail, de la Santé, des Solidarités et des Familles - 29/11/2024

Le plan "Ambition pour l'industrie", présenté par Michel Barnier le 29 novembre 2024, vise à relancer l'industrie française via trois piliers : innovation (soutien à la R&D et technologies de pointe), compétitivité (simplification administrative, réduction des charges) et emploi (formation aux métiers futurs, relocalisation). L'objectif est de faire de la France un leader industriel mondial en modernisant son secteur et en créant des emplois durables.

En dix ans, les politiques industrielles n'ont eu qu'un effet "stabilisateur" - Banque des territoires - 29/11/2024

La politique industrielle française vise à relancer l'industrie par des mesures comme la baisse des impôts, le soutien à l'innovation et la décarbonation. Malgré des efforts depuis 2012, les résultats restent fragiles, avec une part de l'industrie dans l'économie stabilisée à 11%

Relocalisation, enquête auprès des élus industrie du réseau des CCI - Chambre de Commerce et d'Industrie - 10/11/2023

Dans le cadre du plan « Fabriqué en France », qui vise à encourager la relocalisation industrielle, le ministre délégué chargé de l'Industrie a sollicité CCI France pour mener une enquête sur des projets de retour en France des industriels. Cette enquête révèle les raisons et les options des industriels pour se relocaliser, ainsi que les obstacles à la relocalisation et les moyens pour la simplifier.

Réindustrialisation de la France à l'horizon 2035 : besoins, contraintes et effets potentiels - France Stratégie - 07/2024

Huit scénarios de plus ou moins forte réindustrialisation ont été construits sur la période 2022-2035. Ils se différencient par la part qu'atteint en 2035 la valeur ajoutée manufacturière exprimée en pourcentage du PIB - 8 %, 10 %, 12 % ou 15 % - et pour certains par un accent mis sur les branches manufacturières considérées comme technologiques, sur les branches dites « en amont » ou sur celles « en aval ».

Foncier industriel : 55 sites clés en main annoncés - Ministère de l'Economie, des Finances et de la Souveraineté numérique et industrielle - 17/04/2024

Pour atteindre les objectifs de réindustrialisation, le Gouvernement estime nécessaire de mobiliser au moins 20 000 hectares de foncier pour accueillir les nouveaux sites industriels. Lors du 33e congrès des Intercommunalités de France, le Gouvernement a annoncé le lancement du recensement des 50 nouveaux sites clés en main France 2030.

« Onze Territoires d'industrie en Île-de-France », dans En Île-de-France, un salarié sur deux de l'industrie manufacturière travaille dans l'un des onze Territoires d'industrie - INSEE - 15/04/2024

*De 2023 à 2027, 11 Territoires d'industrie en Île-de-France, surtout en grande couronne, bénéficient du programme national visant la réindustrialisation et le développement industriel local.*

201 ouvertures nettes de sites industriels en 2023 selon le premier baromètre industriel de l'État - Ministère de l'Economie, des Finances et de la Souveraineté numérique et industrielle - 24/03/2024

En 2023, la France enregistre 201 ouvertures nettes de sites industriels, une hausse de 14% par rapport à 2022. L'agroalimentaire et les industries vertes sont les secteurs les plus dynamiques.

Métiers en tension : les jeunes peuvent-ils être une réponse ? - Cereq - 2023

Les métiers de l'industrie (BTP, HRA, informatique) sont en tension et peinent à recruter. Les jeunes sont une réponse, mais leur ancrage diffère selon le secteur et leur formation initiale.

Rapport : Tensions sur les effectifs et compétences dans l'industrie et dispositifs de formation associés - Vie-publique - 07/2023

Des difficultés de recrutement dans l'industrie demeurent, malgré des investissements massifs en formation. Il propose d'améliorer l'attractivité du secteur, d'adapter les formations aux besoins et de mieux accompagner les PME.

## 4) L'encadrement légal et règlementaire

A Clean Industrial Deal for competitiveness and decarbonization in the EU - Commission Européenne - 26/02/2025

Le "Clean Industrial Deal" vise à accélérer la décarbonisation de l'industrie face aux coûts énergétiques élevés et à la concurrence mondiale. Il positionne la décarbonisation comme moteur de croissance, avec l'objectif de devenir une économie décarbonée d'ici 2050. L'UE veut réduire sa dépendance aux fournisseurs tiers de matières premières.

Le Parlement européen des entreprises 2023 - Chambre de Commerce et d'Industrie - 2023

Le Parlement Européen des Entreprises 2023, co-organisé par Eurochambres et CCI France, a réuni plus de 700 entrepreneurs à Bruxelles le 14 novembre. Ils ont débattu des compétences, de l'énergie et du commerce international à la place des députés européens.

## 5) Les outils technologiques et la nouvelle industrie

Friches+ : un nouvel outil pour la sobriété foncière et la réindustrialisation - Caisse des dépôts - 20/02/2025

Friches+ est un outil numérique pour identifier et réhabiliter les friches en France. Doté de 10 M€, il vise à répondre aux défis de sobriété foncière et de réindustrialisation en favorisant la réhabilitation de friches. Ces friches représentent un potentiel de 100 000 hectares qui pourraient être réhabilités pour répondre aux besoins économiques des territoires. Friches+ vise à transformer ces friches en opportunités concrètes de développement économique et de sobriété foncière. L'outil s'inscrit dans les objectifs stratégiques de la Caisse des Dépôts en faveur de la souveraineté économique du pays.

Offreurs de solutions pour l'industrie du futur : un répertoire et une communauté pour connecter industriels et prestataires de services - Chambre de Commerce et de l'Industrie - 18/05/2022

Pour faciliter les échanges entre les industriels et les prestataires proposant outils ou solutions, le réseau des CCI en partenariat avec l'Alliance Industrie du futur (AIF), a créé le Répertoire et la Communauté des offreurs de solutions « Industrie du futur ».

## 6) Les investissements

Face au ralentissement de la réindustrialisation, l'Île-de-France investit 400M€ sur 5 ans pour décarboner et soutenir startups et PME, via des fonds, l'accès au foncier et la formation, tout en allouant 54M€ à l'économie et l'éducation.

Les agences de développement à la rescoussse de la réindustrialisation - La Gazette des Communes - 24/11/2024

Face au ralentissement de la réindustrialisation, les agences de développement sont cruciales. Elles soutiennent les entreprises locales, facilitent la transition écologique et assurent la cohésion territoriale.

Plus de 54 millions d'euros pour la réindustrialisation, l'activité économique, le développement territorial et l'éducation en Île-de-France - Région Île-de-France - 28/10/2024

La région Île-de-France alloue plus de 54M€ à la réindustrialisation, l'activité économique, le développement territorial et l'éducation. Cela comprend le soutien aux startups industrielles, aux PME, à la rénovation énergétique et à la lutte contre le décrochage scolaire.

## Initiatives en Île-de-France

La Région Île-de-France dévoile sa stratégie en faveur de la réindustrialisation et de la décarbonation - Banque des Territoires - 26/10/2023

L'Île-de-France investit 400M€ sur 5 ans pour réindustrialiser et décarboner, via des fonds pour startups et PME. Elle facilite l'accès au foncier industriel (1500 ha identifiés) et booste la formation avec une prime de 2000€.

Île-de-France : la Région accélère la réindustrialisation décarbonée - Région de France - 26/10/2023

La région Île-de-France accélère sa réindustrialisation décarbonée avec un plan de financement de 400M€ sur 5 ans. Il inclut un fonds souverain de 250M€, un "Prêt transition écologique" de 20M€, et 8M€ de subventions pour des jeunes pousses industrielles. La région facilite aussi l'accès au foncier et adapte la formation aux besoins industriels.

France 2030 : un plan d'investissement pour la France - Ministère de l'Economie, des Finances, et de la Souveraineté numérique et Industrielle - 13/10/2023

Le président de la République, Emmanuel Macron, dévoilait il y a deux ans le plan d'investissement France 2030. Avec 54 milliards d'euros, ce plan doit permettre de rattraper le retard industriel français, d'investir massivement dans les technologies innovantes ou encore de soutenir la transition écologique.

Fonds Île de France Réindustrialisation - Région Île-de-France - site de la Région 2025

Le Fonds Île-de-France Réindustrialisation soutient les start-ups industrielles innovantes en Île-de-France avec des financements de 500K€ à 6M€. Il cible les projets créant des emplois durables et développant des solutions stratégiques ou décarbonées.

## 7) Quelques exemples d'initiatives locales

Réindustrialiser l'Île-de-France (3/3) : dans le Mantois, GPS&O agit en « facilitateur » des entreprises - Journal du Grand Paris - 03/02/2025

Dans le nord des Yvelines où la désindustrialisation a laissé des stigmates, la communauté urbaine Grand Paris Seine & Oise entend porter un renouveau industriel décarboné en bonne intelligence avec les entreprises du territoire.

« Michel Bisson : "Notre mantra, c'est l'industrie !" », dans Réindustrialiser l'Île-de-France (1/3) : du rêve au projet - Journal du Grand Paris - 03/02/2025

Labellisé « territoire d'industrie », Grand Paris Sud Seine Essonne (Essonne/Seine-et-Marne) investit pour attirer petites et grandes entreprises industrielles, explique son président, Michel Bisson.

Seine-et-Marne : cette communauté de communes sensibilise aux métiers en tension - La Marne - 18/01/2024

Le Pays de L'Ourcq a organisé un forum de l'orientation à Mary-sur-Marne. Si différents secteurs étaient représentés, l'aéronautique intéresse quelques jeunes.

En Seine-et-Marne, bientôt une école de production pour aider les métiers en tension du territoire - La Marne - 14/12/2023

La ville de Lagny-sur-Marne (Seine-et-Marne) prévoit d'ouvrir une école de production pour répondre aux besoins en main-d'œuvre qualifiée dans les métiers en tension, en adoptant la pédagogie "faire pour apprendre"

## 8) Industrie et contexte économique 2025

La réindustrialisation française est freinée par des coûts élevés, une fiscalité contraignante et l'incertitude fiscale. Les entreprises hésitent à relocaliser, préférant les États-Unis. Les startups industrielles, malgré leur potentiel, font face à des obstacles spécifiques comme le financement et le recrutement.

En France, une réindustrialisation chaotique - Le Monde - 18/02/2025.

La réindustrialisation française est freinée par plusieurs facteurs. La faiblesse de la demande européenne, les coûts élevés de l'énergie face à la concurrence chinoise, et la menace de droits de douane de Donald Trump créent de l'incertitude. L'instabilité fiscale n'encourage pas les investissements. Les difficultés des industries de base, comme la sidérurgie et la chimie, affectent d'autres secteurs.

« Ce n'est plus un sujet pour personne » : neuf patrons français sur dix excluent toute relocalisation - Les Echos - 31/01/2025.

Selon un sondage, 94 % des entreprises françaises n'envisagent pas de relocaliser en France en 2025, une augmentation de 6 points par rapport à 2024. Les raisons principales sont les coûts de productions élevés et la fiscalité contraignante. L'incertitude fiscale croissante est également un frein majeur. Les États-Unis sont perçus comme plus attractifs pour les investissements industriels.

Start-up en Île-de-France : comment favoriser leur essor, leur financement et leur pérennité sur le territoire francilien ? - Chambre du Commerce et de l'Industrie - 01/2024

Dynamiques et innovantes, les startups industrielles sont incontestablement un atout pour la réindustrialisation de notre pays. Malheureusement leur développement est entravé par des freins qui leur sont spécifiques, bien plus forts que ceux rencontrés par les autres startups. Financement, immobilier, recrutement : autant de domaine où ces entreprises rencontrent des obstacles. Autant de domaines pour lesquels la CCI Paris Île-de-France propose des pistes qui contribueront à l'essor des startups industrielles et à leur ancrage sur le territoire francilien.

Relocalisation, enquête auprès des élus industrie du réseau des CCI - Chambre de Commerce et d'Industrie - 10/11/2023

La réindustrialisation est freinée par le recrutement difficile, les coûts salariaux et de production élevés, une réglementation contraignante, des investissements importants et l'accès aux matières premières.

## 9) Industrie et transition énergétique

Le coût élevé de l'énergie, notamment du gaz, freine la réindustrialisation en France et en Europe, désavantageant les industries face aux États-Unis. Isoler une partie de la production électrique pour l'industrie et maîtriser les prix sont des solutions clés pour renforcer la compétitivité et la décarbonation mondiale.

Industrie et énergie : Olivier Lluansi, il devient "urgent" d'enclencher un rapport de force en Europe - Banque des territoires - 20/01/2025

Selon Olivier Lluansi, le coût élevé de l'énergie, en particulier du gaz, constitue un frein majeur à la réindustrialisation en France et en Europe. Ce coût désavantage compétitivement les industries européennes par rapport aux États-Unis, où le prix du gaz est nettement inférieur. Il propose d'isoler une partie de la production électrique nationale pour l'industrie afin de la rendre compétitive.

Réindustrialisation et transition énergétique : la compétitivité sera la clé de l'attractivité - L'Usine nouvelle - 01/12/2024

Les investisseurs étrangers s'accordent pour considérer l'accès à une énergie bas-carbone à un prix compétitif comme un argument de poids en termes d'attractivité. La France dispose de cette ressource, reste à mieux maîtriser son prix.

La réindustrialisation de la France serait favorable à la décarbonation mondiale - Rexecode - 22/10/2024

La réindustrialisation de la France pourrait favoriser la décarbonation mondiale grâce à son mix énergétique décarboné. La désindustrialisation a réduit les émissions territoriales, mais a augmenté les émissions importées. Relocaliser la production réduirait les émissions mondiales.

Décarbonation de l'industrie & hydrogène en Île-de-France - Agence régionale Energie-Climat - 10/11/2023

L'industrie francilienne représente 9,8 % des consommations d'énergie finale et 8,3% des émissions de gaz à effet de serre. Les stratégies de décarbonation varient selon les filières avec cinq leviers : sobriété, efficacité matières (économie circulaire), efficacité énergétique, mix énergétique (électrification directe et indirecte par hydrogène, énergies renouvelables et de récupération), captation du CO2 (CCS/CCUS).

## 10) Industrie et acceptabilité sociale

L'acceptabilité des industries varie selon leur secteur et taille. 82% soutiennent la réindustrialisation, mais 56% craignent pollution. Le NIMBY persiste. L'intégration locale et l'économie sociale et solidaire (ESS) sont clés pour transformer l'acceptabilité en désirabilité.

Le défi de la réindustrialisation : des usines oui, mais « pas dans mon jardin » - Le Monde - 17/02/2025.

L'acceptabilité des industries dépend du secteur et de leur taille. 82 % des personnes soutiennent la réindustrialisation, mais 56 % craignent pollution et nuisances. Le NIMBY (« Pas dans mon jardin ») reste un défi. Les industries légères sont mieux acceptées que l'industrie lourde. Une intégration locale fine est essentielle pour éviter les conflits.

Les agences de développement à la rescoussse de la réindustrialisation - La Gazette des Communes - 24/11/2024

Pour faciliter l'acceptation de la réindustrialisation, les agences de développement doivent transformer l'"acceptabilité" de la transition écologique en "désirabilité" pour les habitants.

Industrie et ESS : une étude pour appréhender une réindustrialisation coopérative - Intercommunalités de France - 06/09/2024

Cette étude pilotée par Intercommunalités de France et la Banque des Territoires expose l'importance croissante que prend l'économie sociale et solidaire (ESS) dans les stratégies locales de réindustrialisation. Elle s'attarde sur ses composantes, son intérêt au regard des logiques territoriales, mais aussi les leviers et les freins à son développement.

## 11) Statistiques INSEE 2025

Chiffres site INSEE 2025 : il y a eu 14 775 défaillances d'entreprises Île-de-France entre juillet 2024 et juillet 2023 (dans ce rapport).

Comment gagner la bataille de la réindustrialisation ? Regards croisés entre territoires, industriels et société civile. - Bpifrance 2024 | Presse

Industrie - Territoires - TABLEAU DE BORD DE L'ÉCONOMIE FRANÇAISE (Ministère de l'Economie – site)

Les politiques industrielles en France - Évolutions et comparaisons internationales | France stratégie

En Île-de-France, un salarié de l'industrie manufacturière sur deux travaille dans l'un des onze territoires d'industrie

Île-de-France : des tensions de recrutement d'ici à 2030 malgré une démographie plus favorable

Les métiers en forte tension en Île-de-France : 1,7 million d'emplois avec des distances domicile-travail souvent importantes - Insee Analyses Île-de-France - 152

Tableau de bord de l'économie française : répartition des établissements de l'industrie - INSEE - 2022

Offreurs de solutions pour l'industrie du futur : un répertoire et une communauté pour connecter industriels et prestataires de services - Chambre de Commerce et de l'Industrie - 18/05/2022

Les métiers en forte tension en Île-de-France : 1,7 million d'emplois avec des distances domicile-travail souvent importantes - INSEE - 28/04/2022



---

# CONSEIL ÉCONOMIQUE, SOCIAL ET ENVIRONNEMENTAL RÉGIONAL D'ÎLE-DE-FRANCE

2, rue Simone Veil - 93400 Saint-Ouen-sur-Seine

Email : [ceser@iledefrance.fr](mailto:ceser@iledefrance.fr)

[www.ceser-iledefrance.fr](http://www.ceser-iledefrance.fr)